



SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 6 juin 2016 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Jessika Lacombe, mairesse.

Sont présents aux délibérations Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Dannie Mercier |
| 2- Vanessa Daigle | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence au début, la séance commença à 20:00 heures.

NO-16-076

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : VANESSA DAIGLE

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 6 juin 2016 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Monitrices- Emplois d'été Canada 2016
5. Adoption du règlement numéro 369 pour autoriser l'adhésion de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande à l'entente relative à la Cour municipale de Thetford Mines
6. Demande d'adhésion de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande à l'Écocentre Thetford
7. Correspondance
8. Varia
9. Période de question (s)

10. Levée de la séance

Que le point «Varia » reste ouvert tout au cours de la séance ordinaire.

ADOPTE

NO-16-077

**ADOPTION DES
DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 2 mai 2016 telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-16-078

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT
DES REVENUS ET DÉPENSES
(ÉTAT DES RÉSULTATS BUDGETÉS)
DU MOIS**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : VANESSA DAIGLE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de mai 2016, totalisant 27 759.12\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 18 à 21, totalisant 6 127.01\$ et autorisent la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Administration	8 084.29\$
Voirie	6 418.35\$
Eau potable	429.79\$
Déchets domestiques	5 728.28\$
Pains OTJ-Festival	1 406.60\$

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS
APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande désire adhérer à l'entente relative à la Cour municipale de Thetford Mines;

Attendu que l'entente relative à la Cour municipale de Thetford Mines prévoit à l'article 8 que toute municipalité peut adhérer à l'entente en obtenant le consentement de la Ville de Thetford Mines, en acceptant par règlement les coûts d'adhésion spécifiés à l'annexe de l'entente et en transmettant copie certifiée conforme de ce règlement à la Ville de Thetford Mines et à la Ville de Black Lake;

Attendu qu'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du Conseil le 2 mai 2016;

En conséquence, le conseil municipal de Saint-Adrien-d'Irlande adopte le règlement numéro 369 pour autoriser l'adhésion de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande à l'entente relative à la Cour municipale de Thetford Mines.

ADOPTE

NO-16-081 **DEMANDE D'ADHÉSION DE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
ADRIEN-D'IRLANDE À
L'ÉCOCENTRE THETFORD**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande désire adhérer au service de l'Écocentre Thetford en signant l'entente relative à ce service;

ATTENDU QUE ce service offre à la population de Saint-Adrien-d'Irlande une alternative aux sites d'enfouissement et de permettre une seconde vie à plusieurs matériaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par DANNIE MERCIER, appuyé par VANESSA DAIGLE et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à l'entente relative à l'Écocentre Thetford.

ADOPTE

NO-16-082 **CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

NO-16-083

VARIA

Festival 2-3 juillet 2016
Cinéparc date à venir

NO-16-084

PÉRIODE DE QUESTION(S)

Les contribuables assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-16-085

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR VANESSA DAIGLE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 34.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.